



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-42029>

Département(s) de publication : **93**

Annonce n° **26-42029**

---

### Section 1 - Acheteur

#### 1.1 Acheteur

**Nom officiel** : UCANSS (Union des Caisses Nationales de Sécurité sociale)

**Forme juridique de l'acheteur** : Organisme de droit public

**Activité du pouvoir adjudicateur** : Protection sociale

### Section 2 - Procédure

#### 2.1 Procédure

**Titre** : RÉGIME COMPLÉMENTAIRE DE COUVERTURE DES FRAIS DE SANTÉ AU PROFIT DES SALARIÉS ET ANCIENS SALARIÉS DES ORGANISMES DU RÉGIME GÉNÉRAL DE LA SÉCURITÉ SOCIALE

**Description** : L'accord-cadre porte sur la mise en œuvre et la gestion financière, administrative et technique d'un régime complémentaire de couverture des frais de santé au profit des salariés et anciens salariés des organismes du Régime général de la Sécurité Sociale, et le cas échéant, de leurs ayants droit.

**Identifiant de la procédure** : 07959dbc-9d50-4d89-adf6-9814f9d4d761

**Identifiant interne** : UCANSS\_26AC09

**Type de procédure** : Ouverte

**La procédure est accélérée** : non

**Principales caractéristiques de la procédure** : La procédure de consultation utilisée est la procédure d'appel d'offres ouvert, en application des dispositions des articles L. 2124-2, R. 2124-2-1, et R. 2161-2 et R. 2161-5 du Code de la commande publique. La technique d'achat choisie est l'accord-cadre en vertu de l'article L. 2125-1-1° et R.2162-1 et suivants du Code de la commande publique. L'UCANSS, organisme privé chargé d'une mission de service public et centrale d'achat au sens du Code de la commande publique, conclut cet accord-cadre en application des dispositions de l'article L. 224-5 du Code de la Sécurité sociale, de l'article L. 2113-2 du Code de la commande publique et de l'arrêté du 19 juillet 2018 portant réglementation sur les marchés publics des organismes de Sécurité sociale. Le marché est conclu avec un opérateur économique unique (mono-attributaire), et s'exécute par la

conclusion de marchés subséquents dans les conditions prévues aux articles R. 2162-2 et R. 2162-7 à R. 2162-9 du Code de la commande publique. La consultation consiste : - dans une première phase, en la sélection d'un attributaire pour l'accord-cadre. Cette première phase est effectuée par l'UCANSS qui, en tant que centrale d'achat, assure la passation et la conclusion de l'accord-cadre, - dans une deuxième phase, en la conclusion de marchés subséquents (souscription des contrats collectifs d'assurance découlant de l'accord-cadre) par les organismes bénéficiaires avec le Titulaire de l'accord-cadre concerné. Chaque organisme bénéficiaire notifiera le marché subséquent au Titulaire de l'accord-cadre concerné. Les marchés subséquents préciseront, en lien avec l'accord-cadre, les caractéristiques et les modalités d'exécution des prestations demandées.

### 2.1.1 Objet

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 66000000 Services financiers et d'assurance

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 66512200 Services d'assurance maladie

### 2.1.2 Lieu d'exécution

**Pays :** France

N'importe où dans le pays donné

### 2.1.4 Informations générales

**Informations complémentaires :** Cet avis annule et remplace l'avis publié au BOAMP sous le numéro 26-41189 et au JOUE sous le numéro 283611-2026. Modalités de mise à disposition du DCE : Le dossier de consultation des entreprises est téléchargeable gratuitement à l'adresse suivante : <https://www.marchespublics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2874957&orgAcronyme=s7h> Le téléchargement des documents de la consultation peut s'effectuer de façon anonyme. Toutefois, l'UCANSS recommande aux candidats d'indiquer le nom de la personne chargée du téléchargement ainsi qu'une adresse électronique afin que les compléments d'informations éventuels et/ou précisions puissent leur être communiqués. En cas d'échec dans le téléchargement des documents, le candidat pourra demander que le DCE lui soit envoyé par email. La demande devra être adressée à [achat@ucanss.fr](mailto:achat@ucanss.fr) et indiquer les raisons pour lesquelles le téléchargement en ligne n'a pas pu aboutir. L'UCANSS lui fera alors parvenir les documents par email. Les candidats suivront les indications fournies dans le Règlement de la Consultation ou dans le Guide d'Utilisation ou les films d'autoformation mis à disposition sur la plateforme de dématérialisation des achats de l'Etat (PLACE) : <https://www.marchespublics.gouv.fr/> Signature électronique des documents : La personne signataire habilitée à engager l'entreprise devra être impérativement titulaire d'un certificat de signature électronique conforme au Règlement européen n°910/2 014 du 23 juillet 2 014 sur l'identification électronique et les services de confiance pour les transactions électroniques « eIDAS ». La signature doit être une signature électronique « avancée » reposant sur un certificat qualifié. La signature peut être qualifiée, au sens du même règlement. Conformément à l'article 2-II de l'arrêté du 22 mars 2 019 relatif à la signature électronique des contrats de la commande publique, le certificat de signature électronique qualifié doit entrer dans l'une des deux catégories suivantes : - certificat qualifié délivré par un prestataire de service de confiance qualifié répondant aux exigences du règlement européen ; - certificat délivré par une autorité de certification française ou étrangère répondant aux exigences équivalentes à l'annexe I du règlement européen. Copie de sauvegarde : Les candidats ont la possibilité d'effectuer à la fois une transmission de leur candidature et leur offre par lettre recommandée électronique, dont le format a été : - soit qualifié par

l'ANSSI pour la France (<https://www.ssi.gouv.fr/uploads/listeproduitsetservicesqualifies.pdf>) ; - soit qualifié conformément au règlement eIDAS pour l'Europe (<https://eidas.ec.europa.eu/efda/tlbrowser/#/screen/search/type/2>). Le candidat a également la possibilité d'adresser sa copie de sauvegarde par voie postale sur support physique électronique (CD ou DVDrom, clé USB) ou papier, à titre de copie de sauvegarde. La copie de sauvegarde doit être envoyée par voie postale sous pli scellé avec la mention « Copie de sauvegarde » dans le délai imparti pour la remise des offres. Cette copie est transmise sous pli par voie postale à l'adresse suivante : UCANSS DIRA Département Achat 6, rue Elsa Triolet 93 100 MONTREUIL Consultation n° UCANSS\_26 AC 09 « REGIME COMPLEMENTAIRE DE COUVERTURE DES FRAIS DE SANTE AU PROFIT DES SALARIES ET ANCIENS SALARIES DES ORGANISMES DE SECURITE SOCIALE » Ou par dépôt à l'UCANSS, du lundi au vendredi de 9h30 à 16h30. Le pli devra comporter les mentions suivantes : UCANSS ACCUEIL Consultation n° UCANSS\_26 AC 09 « REGIME COMPLEMENTAIRE DE COUVERTURE DES FRAIS DE SANTE AU PROFIT DES SALARIES ET ANCIENS SALARIES DES ORGANISMES DE SECURITE SOCIALE ».

**Base juridique :**

Directive 2014/24/UE

Sans objet

**Droit transnational applicable :** Sans objet

## Section 5 - Lot

### 5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

**Titre :** REGIME COMPLEMENTAIRE DE COUVERTURE DES FRAIS DE SANTE AU PROFIT DES SALARIES ET ANCIENS SALARIES DES ORGANISMES DE SECURITE SOCIALE

**Description :** L'accord-cadre porte sur la mise en œuvre et la gestion financière, administrative et technique d'un régime complémentaire de couverture des frais de santé au profit des salariés et anciens salariés des organismes du Régime général de la Sécurité Sociale, et le cas échéant, de leurs ayants droit.

**Identifiant interne :** UCANSS\_26AC09

#### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 66000000 Services financiers et d'assurance

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 66512200 Services d'assurance maladie

#### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Pays :** France

N'importe où dans le pays donné

**Informations complémentaires :**

#### 5.1.3 Durée estimée

**Date de début :** 01/01/2027

**Date de fin de durée :** 31/12/2032

#### 5.1.4 Renouvellement

**Nombre maximal de renouvellements : 1**

**Autres informations sur le renouvellement :** L'accord-cadre est conclu pour une période ferme de cinq (5) ans à compter de la date prévisionnelle du 1er janvier 2027. L'accord-cadre est reconductible tacitement une (1) fois pour une nouvelle période d'un (1) an.

#### 5.1.5 Valeur

**Valeur maximale de l'accord-cadre : 3,000,000,000 Euro**

#### 5.1.6 Informations générales

**Participation réservée :** La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui**

**Informations complémentaires :** Le nombre de participants à l'accord-cadre n'est pas limité. La valeur indiquée dans le champ BT-113 est technique et ne reflète pas une limitation réelle.

#### 5.1.10 Critères d'attribution

**Justification de l'absence d'indication de la pondération des critères d'attribution :** Les critères d'attribution sont mentionnés à l'article 9.2 du règlement de la consultation.

#### 5.1.11 Documents de marché

**Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles :**  
français

**Date limite de demande d'informations complémentaires :** 09/06/2026 à 12:00

**Adresse des documents de marché :** <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2979028&orgAcronyme=s7h>

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique :** Requise

**Adresse de présentation :** <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2979028&orgAcronyme=s7h>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Catalogue électronique :** Non autorisée

**Variantes :** Non autorisée

**Date limite de réception des offres :** 17/06/2026 à 12:00

**Date limite de validité de l'offre :** 120 Jour

**Informations relatives à l'ouverture publique :**

**Date d'ouverture :** 17/06/2026 à 14:00

**Conditions du marché :**

**Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :**  
Non

**Cette procédure relève du Règlement sur les subventions étrangères (FSR)**

**Facturation en ligne :** Autorisée

**La commande en ligne sera utilisée :** oui

**Le paiement en ligne sera utilisé :** oui

**Forme juridique que doit revêtir un groupe de soumissionnaires auquel un marché est attribué :** Groupement solidaire

#### 5.1.15 Techniques

**Accord-cadre :**

Accord-cadre, sans remise en concurrence

**Nombre maximal de participants :** 999

**Justification de la durée de l'accord-cadre :** Conformément à l'article L.2125-1 du Code de la commande publique, la durée de l'accord-cadre est portée, à titre dérogatoire, à six (6) ans en raison de circonstances particulières tenant à son objet et à ses conditions d'exécution. L'accord-cadre porte en effet sur la gestion d'un régime de complémentaire santé couvrant un volume particulièrement important de bénéficiaires à l'échelle nationale, associé à des enjeux financiers et actuariels significatifs. Sa nature assurantielle implique une mutualisation des risques dans la durée, afin de lisser les effets de la sinistralité, de garantir la stabilité des cotisations et d'assurer l'équilibre du régime. Par ailleurs, son exécution nécessite la réalisation d'investissements substantiels, notamment en matière de systèmes d'information et de déploiement opérationnel, dont l'amortissement requiert une durée supérieure à quatre ans. Dans ces conditions, la durée retenue permet d'assurer la soutenabilité financière du régime, la sécurisation de son équilibre actuariel ainsi que la qualité de service aux bénéficiaires.

**Informations sur le système d'acquisition dynamique :**

Pas de système d'acquisition dynamique

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal administratif de Montreuil

**Informations relatives aux délais de recours :** Les recours pouvant être exercés sont les référés précontractuel et contractuel tels que prévus aux articles L. 551-1 et L. 551-13 du Code de justice administrative.

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché :** UCANSS (Union des Caisses Nationales de Sécurité sociale)

**Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché :** UCANSS (Union des Caisses Nationales de Sécurité sociale)

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :** Greffe du tribunal administratif de Montreuil

**Organisation qui reçoit les demandes de participation** : UCANSS (Union des Caisses Nationales de Sécurité sociale)

**Organisation qui traite les offres** : UCANSS (Union des Caisses Nationales de Sécurité sociale)

## Section 8 - Organisations

### 8.1 ORG-0001

**Nom officiel** : UCANSS (Union des Caisses Nationales de Sécurité sociale)

**Numéro d'enregistrement** : 78462143500048

**Adresse postale** : 6 rue Elsa Triolet

**Ville** : MONTREUIL

**Code postal** : 93100

**Subdivision pays (NUTS)** : Seine-Saint-Denis ( FR106 )

**Pays** : France

**Point de contact** : Département Achat Ucanss

**Adresse électronique** : achat@ucanss.fr

**Téléphone** : 0145388326

**Profil de l'acheteur** : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

**Rôles de cette organisation** :

**Acheteur**

**Centrale d'achat qui passe des marchés publics ou conclut des accords-cadres de travaux, de fournitures ou de services destinés à d'autres acheteurs**

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché**

**Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché**

**Organisation qui reçoit les demandes de participation**

**Organisation qui traite les offres**

### 8.1 ORG-0002

**Nom officiel** : Tribunal administratif de Montreuil

**Numéro d'enregistrement** : 13000686900015

**Adresse postale** : 7 rue Catherine-Puig

**Ville** : MONTREUIL

**Code postal** : 93100

**Subdivision pays (NUTS)** : Seine-Saint-Denis ( FR106 )

**Pays** : France

**Adresse électronique** : greffe.ta-montreuil@juradm.fr

**Téléphone** : 01 49 20 20 00

**Rôles de cette organisation** :

**Organisation chargée des procédures de recours**

8.1 ORG-0003

**Nom officiel** : Greffe du tribunal administratif de Montreuil

**Numéro d'enregistrement** : 13000686900012

**Adresse postale** : 7 RUE CATHERINE PUIG

**Ville** : MONTREUIL

**Code postal** : 93100

**Subdivision pays (NUTS)** : Seine-Saint-Denis ( FR106 )

**Pays** : France

**Adresse électronique** : greffe.ta-montreuil@juradm.fr

**Téléphone** : 01 49 20 20 00

**Rôles de cette organisation** :

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours**

**Informations relatives à l'avis**

**Identifiant/version de l'avis** : 6b7ca032-19c1-40a9-93f0-901080d3b486 - 01

**Type de formulaire** : Mise en concurrence

**Type d'avis** : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

**Date d'envoi de l'avis** : 24/04/2026 à 13:28

**Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible** : français

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication** : 24/04/2026